Site Internet : **http://paris-idf.aeeps.org**
Twitter : **@AeepsIDF**

ae-eps Paris-Idf
LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

VIPS²
Laboratoire de Recherche • EA 4636

L'enseignement de l'éducation physique : une histoire des pratiques

Bistrot pédagogique AEEPS IDF

Michaël Attali – Université Rennes 2

Jean Saint-Martin – Université de Strasbourg

Une identité en construction

- Curriculum formel vs curriculum réel (Isambert-Jamati, 1999)
- Pluralité d'indicateurs
- Problématisation : les compétences professionnelles qui correspondent à des **savoir-faire** liés à un ensemble de **valeurs** et de représentations **partagées** par un groupe professionnel se construisent à l'interface de **l'expérience** et de la **socialisation** au sein de la communauté. Elles déterminent les modes de transmission des savoirs
- La question du glissement générationnel

1. Deux visions d'une profession

« Moi ils me **craignaient** […] mais c'était nécessaire. Être **aimable** et **souriant** c'est **dangereux** pour l'enseignement de l'éducation physique et du sport, où **le professeur doit être sévère** […]. Et voilà trente ans que je suis loin d'eux, trente ans qu'ils sont loin de moi, trente ans que nous vivons ensemble ! […] Je reviendrai peut-être rôder autour du stade ou du gymnase. Peut-être entendrai-je encore leur conversation que je connais si bien : "Tu vois le vieux, là-bas, c'est l'ancien prof' de gym'…je l'ai eu en quatrième…C'était un chic type ? Penses-tu ! **Il nous faisait faire des mouvements, tandis qu'avec Besson on joue au foot**" […]. Pleurer à cause de **ces salopards**, **ces galopins** qui m'ont fait enrager pendant trente ans, c**es voyous insupportables et mal élevés** [ce serait tout de même ridicule]. Ah ! enfin, ne plus entendre leurs cris stupides, être libre, se sentir débarrassé de ce gros poids ».

Émile Lefranc, *Le prof de gym*, Paris, SEGEP, 1952.

Les dynamiques d'une bascule identitaire

- Un effet de maturation de la génération IREPS
- Une structuration syndicale ambitieuse
- Le dynamiteur des maitres d'EPS
- Le décret du 25 mai 1950
- La prolifération des commissions de réformes des IO
- Le premier stage de l'Amicale de l'été 1950
- La revue *EP.S*

La revue *EP.S*

- Jean Pinturault, Justin Teissié ou Jean Vivès, s'efforcent de dégager les principes généraux des pratiques en vue de concevoir un système cohérent d'enseignement et des contenus adaptés

  Selon eux, les impératifs scolaires impliquent la recherche de méthodologies pédagogiques généralisables devant s'appliquer à plusieurs spécialités. J. Teissié propose par exemple de centrer les contenus d'enseignement en sports collectifs sur « *les éléments fondamentaux du démarquage* » (n° 11, 1952). Pour J. Vivès, il faut faire émerger des éléments clés qui constituerait « *un point commun à chacune des techniques, contribuerait à dégager les fondements du geste sportif et serait même susceptible de donner les règles du meilleur fonctionnement de la machine humaine* » (n° 1, 1950)

- Un cas exemplaire : Emile Schœbel en natation

2. Les fondements d'une refondation : Action…

- L'EPS n'est pas une discipline subalterne ;
- L'EPS n'est pas une propédeutique à d'autres disciplines ou d'autres pratiques ;
- La représentation ludique de l'enseignement est rejetée ;
- La perte de monopole de l'enseignement à l'école

…Réaction

- Un maître-mot : **la rénovation pédagogique** ;
- Antérieurement construit sur les sciences de la vie ou privilégiant l'empirisme, les contenus doivent s'appuyer désormais prioritairement sur les sciences sociales et de l'éducation, la psychologie ;
- La notion de didactique est pour le première fois utilisée durant l'année 1972 dans la revue *EP.S* (Arnaud, 1986) et en février 1973 au SNEP (Attali, 2007) : rationaliser l'enseignement et spécifier l'activité enseignante ;
- Le modèle sportif se double d'une modélisation de l'apprentissage ;
- Trier le bon grain de l'ivraie : le cas de la République des Sports et des APPN

« *Les UEREPS ne peuvent plus être seulement* ***les "prisunic" de l'EPS****, entreprises de* ***diffusion d'une culture des APS élaborés par d'autres****, mais il convient qu'elles soient en mesure de concevoir et* ***d'expérimenter leur propre produit*** *et qu'elles aient la possibilité de confronter leurs réalisations aux exigences de la communauté scientifique* » (Conférences des présidents d'UEREPS, « Eléments de réflexions et d'actions pour la mise en place de la recherche dans les UEREPS », 12 juillet 1978).

Les accélérateurs des transformations

- Les effets d'un processus engagé dès le début des années 1960
- De l'objet au sujet
- Une insertion accrue dans les établissements
- La formation professionnelle continue : « *étudier "in vivo" les problèmes relatifs à l'organisation de l'EPS dans un établissement scolaire* » (Delaubert, 1971)

  - Re-préciser le métier d'enseignant sur la base de nouvelles compétences spécifiques par l'intermédiaire de l'adaptation des contenus (multi-activité, tâches d'apprentissage, etc.) aux conditions éducatives (environnement, élève, équipe, etc.)

Actuellement, on parle par exemple d'expériences pédagogiques innovantes, de pratiques innovantes, initiées par des **enseignants créatifs et imaginatifs** qui veulent « introduire du nouveau » dans leur enseignement pour le faire progresser.

=> Notions étroitement liées qui participent de la réflexion pédagogique et éducative sur les pratiques enseignantes, sur les apprentissages et plus généralement sur l'organisation d'un EPLE.

Florence Robine (DGESCO, 1/10/2019):

« C'est un praticien réflexif, en posture de recherche, qui fonde et ajuste son action sur l'évaluation des besoins et des progrès des élèves. Il utilise les outils numériques et les démarches de projet pour renforcer l'individualisation, l'interaction, la créativité et la collaboration entre les élèves. Acteur de la communauté éducative, il contribue avec ses pairs à la conception et à la mise en œuvre du projet d'école ou d'établissement dans son/ses environnements. C'est un humaniste, un ingénieur, un bâtisseur : en donnant du sens à son métier, il ouvre la porte de l'avenir à ses élèves ».

Education Physique et Orthodoxie scolaire

- « L'EP n'aurait de spécificité que dans, par et pour l'école.
- Longtemps obligée de faire la preuve de son allégeance à une institution qui tolérait sa présence plus qu'elle ne la réclamait, ses enseignants auraient d'autant plus radicalisé sa didactique qu'elle était menacée d'être évacuée de l'école. Sa récente intégration au MEN (1981) consacre non seulement l'aboutissement d'une revendication mais couronne de succès une entreprise séculaire de **mimétisme scolaire**. A ce titre, il faut bien évoquer une didactique scolaire de l'EP »
- (Pierre ARNAUD, Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement : la mise en forme scolaire de l'EP, in Revue Française de Pédagogie, n° 89, 1989, p. 29)

A. Savary, EPS n° 175, 1982

*« L'intégration a pour ambition de placer l'EPS au même rang que les autres disciplines à **égalité de droits et de devoirs**. Il en découle logiquement que désormais l'EPS a en charge les objectifs généraux du Ministère de l'Éducation Nationale. Ces objectifs sont clairs : lutte contre l'échec scolaire, lutte contre les inégalités à l'école, lutte contre le chômage des jeunes ».*

« J'ai tenu à affirmer que le retour de l'EPS à l'Éducation nationale ne signifiait pas un repliement frileux sur un quelconque champ clos, mais qu'au contraire j'entendais mettre à profit la légitime satisfaction des enseignants en EPS d'être désormais des enseignants à part entière, pour les inciter à ouvrir leur champ d'intervention sans crainte et sans complexe dans un climat de confiance rétabli »

J. André, « Alignez .vous… Prenez vos distances ou les effets pervers de la scolarisation », in *Les Cahiers pédagogiques* n° 262, 1988, pp. 41-42.

- Il est urgent (souligné par nous) maintenant qu'ils (les acteurs de l'EP) cessent de s'enferrer dans des pratiques réductrices, mécanistes, desséchantes, mutilantes justifiées par une idéologie scientiste et techniciste (mythe de croire que le scientifique des sciences exactes est supérieure à tous les autres dans le domaine de la rationalité et de la logique). Dès qu'il y a implication corporelle et projet d'éducation, la philosophie, l'éthique, l'art, …, le savoir de la vie doivent primer».
- (…) «C'est une telle orientation qui peut faire, à nouveau, des professeurs d'EPS des RÉNOVATEURS (souligné par nous) dans leur établissement».

I. Une préoccupation contemporaine ?

- Circulaires du 9/10/1953 puis du 24/3/1958 organisant les classes de neige
- Circulaire du 10 août 1960 : Création des Classes A Horaires Aménagés (CAHA)
- Circulaires du 4/7/1961 et du 28/11/1961 : Création des classes à MI TEMPS pédagogique et sportif (6e et 5e)
- La loi du 11 juillet 1975, dans son article 18, autorise les établissements à conduire des expériences pédagogiques.
- La loi d'orientation sur l'éducation de 1989 demande que « les évaluations prennent en compte les expériences pédagogiques afin de faire connaître les pratiques innovantes ».

  Cas particulier de l'EPS depuis le CCF de 1983 : «***(…)., comme toute novation, elle sera dans la réalité ce que les enseignants en feront »*** **[Pagès, 1983].**
- Création en 1994, au sein d'une sous-direction de la direction des lycées et collèges, d'un bureau chargé de la valorisation des innovations pédagogiques.
- Entre 1995 et 2003 se succèdent trois programmes nationaux d'innovation.

Années 2000 : Un effet de mode ?

- 2000 : création d'un Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire avec organisation de pôles académiques de soutien à l'innovation (PASI) et cadrage national par un Programme National d'Innovation (PNI).
- 2005 : L'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ouvre le droit aux expérimentations, qui feront « l'objet d'une évaluation annuelle ».
- 2006 : Création d'une mission de valorisation des innovations pédagogiques.
- 2010 : Création du département de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'expérimentation (DRDIE).
- 2011 : Rapport d'Yves Reuter (dir.), *Les expérimentations liées à l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'école de 2005 »*, Université de Lille 3, remis au Haut Conseil de l'éducation le 27 juin 2011.
- **2011 : Expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi »** (circulaire de rentrée) recommandant de développer les expériences d'aménagement du temps scolaire permettant de dégager quotidiennement des plages de pratique sportive.
- 2013: **Création du Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Éducative (CNIRÉ)**. (*Le recours à l'expérimentation par les établissements autorisé par l'article L. 401-1 du code de l'éducation*.
- Etc.

Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Éducative (CNIRÉ-propositions 2016)

- Une pratique innovante « est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être et à la qualité des apprentissages ».
- QUATRE critères de définition du processus de l'innovation : nouveauté (voire créativité), valeurs (dans l'optique d'une **école plus juste** pour tous les élèves), pouvoir (levier au service de la transformation du système scolaire) et changement (renouveau des pratiques)

INNOVATION sociale, technique et/ou scientifique, culturelle, pédagogique et/ou didactique

ae-eps oris-dr
LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

Tradition Vs Modernité

- Comment concilier la mise en place d'innovations pédagogiques originales avec les exigences de l'organisation scolaire du travail des élèves ?
- À quelles conditions ces innovations participent-elles de la transformation structurelle (école) et disciplinaire (EPS) ?

Enjeu principal : concilier la créativité des pédagogues ou des élèves et les normes et usages scolaires

PBK: Les savoirs enseignés et l'organisation temporelle et spatiale de l'EP sont (donc) indissociables des normes et usages de l'école républicaine

QUELLE CONFORMITÉ DE LA GESTION de la classe (groupe), du temps, de l'espace, de l'exercice

INGÉNIOSITÉ PROFESSIONNELLE

« - Pour ce qui concerne l'organisation administrative

- HORAIRES
- PROGRAMMES
- APSA support.
- « Pour ce qui concerne sa problématique éducative :
- Système de finalités et d'objectifs
- Méthodes d'enseignement

(savoirs enseignés et place de l'élève) »

Une discipline et une matière d'enseignement à part entière

-> Quels liens de parenté »/ autres disciplines scolaires (français, mathématiques, sciences, etc.)

-> Quelle importance de la Logique du **DEDANS**

ae-eps aris-df
LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

II. Qu'est-ce qu'un bon praticien réflexif ?

- celui susceptible de « *questionner les pratiques en invoquant des connaissances scientifiques et questionner ces connaissances scientifiques en formalisant l'expérience pratique*. » M. Durand, Dossier EPS 50 ans, 2000, SNEP, 2001

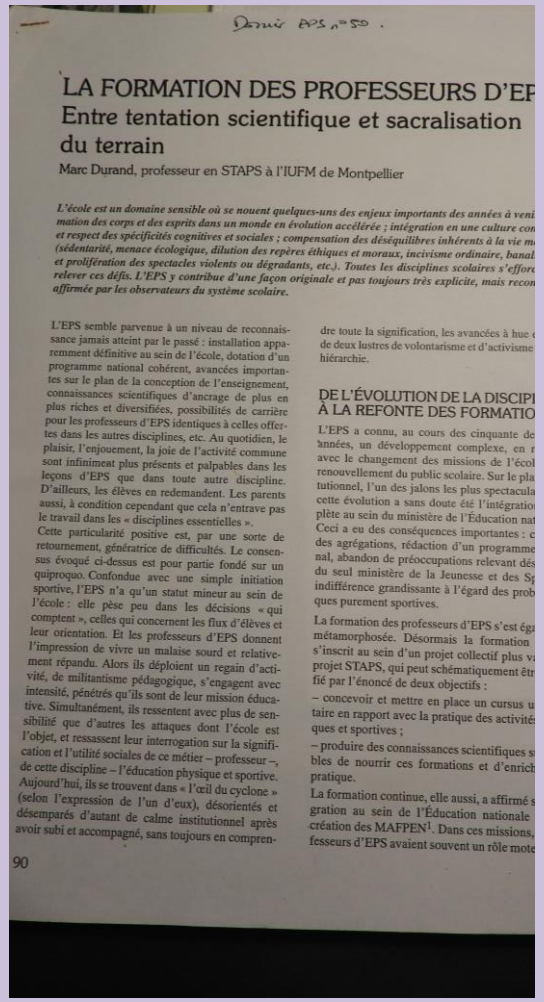

Dossier EPS n°50.

LA FORMATION DES PROFESSEURS D'EP
Entre tentation scientifique et sacralisation du terrain

Marc Durand, professeur en STAPS à l'IUFM de Montpellier

L'école est un domaine sensible où se nouent quelques-uns des enjeux importants des années à veni mation des corps et des esprits dans un monde en évolution accélérée ; intégration en une culture con et respect des spécificités cognitives et sociales ; compensation des déséquilibres inhérents à la vie m (sédentarité, menace écologique, dilution des repères éthiques et moraux, incivisme ordinaire, banal et prolifération des spectacles violents ou dégradants, etc.). Toutes les disciplines scolaires s'effor relever ces défis. L'EPS y contribue d'une façon originale et pas toujours très explicite, mais recon affirmée par les observateurs du système scolaire.

L'EPS semble parvenue à un niveau de reconnaissance jamais atteint par le passé : installation apparemment définitive au sein de l'école, dotation d'un programme national cohérent, avancées importantes sur le plan de la conception de l'enseignement, connaissances scientifiques d'ancrage de plus en plus riches et diversifiées, possibilités de carrière pour les professeurs d'EPS identiques à celles offertes dans les autres disciplines, etc. Au quotidien, le plaisir, l'enjouement, la joie de l'activité commune sont infiniment plus présents et palpables dans les leçons d'EPS que dans toute autre discipline. D'ailleurs, les élèves en redemandent. Les parents aussi, à condition cependant que cela n'entrave pas le travail dans les « disciplines essentielles ».
Cette particularité positive est, par une sorte de retournement, génératrice de difficultés. Le consensus évoqué ci-dessus est pour partie fondé sur un quiproquo. Confondue avec une simple initiation sportive, l'EPS n'a qu'un statut mineur au sein de l'école : elle pèse peu dans les décisions « qui comptent », celles qui concernent les flux d'élèves et leur orientation. Et les professeurs d'EPS donnent l'impression de vivre un malaise sourd et relativement répandu. Alors ils déploient un regain d'activité, de militantisme pédagogique, s'engagent avec intensité, pénétrés qu'ils sont de leur mission éducative. Simultanément, ils ressentent avec plus de sensibilité que d'autres les attaques dont l'école est l'objet, et ressassent leur interrogation sur la signification et l'utilité sociales de ce métier – professeur –, de cette discipline – l'éducation physique et sportive. Aujourd'hui, ils se trouvent dans « l'œil du cyclone » (selon l'expression de l'un d'eux), désorientés et désemparés d'autant de calme institutionnel après avoir subi et accompagné, sans toujours en comprendre toute la signification, les avancées à hue de deux lustres de volontarisme et d'activisme hiérarchie.

DE L'ÉVOLUTION DE LA DISCIPL
À LA REFONTE DES FORMATIO

L'EPS a connu, au cours des cinquante de années, un développement complexe, en r avec le changement des missions de l'écol renouvellement du public scolaire. Sur le pla tutionnel, l'un des jalons les plus spectacula cette évolution a sans doute été l'intégratio plète au sein du ministère de l'Éducation nat Ceci a eu des conséquences importantes : c des agrégations, rédaction d'un programme nal, abandon de préoccupations relevant dés du seul ministère de la Jeunesse et des Sp indifférence grandissante à l'égard des prob ques purement sportives.

La formation des professeurs d'EPS s'est ég métamorphosée. Désormais la formation s'inscrit au sein d'un projet collectif plus v projet STAPS, qui peut schématiquement êtr fié par l'énoncé de deux objectifs :
– concevoir et mettre en place un cursus u taire en rapport avec la pratique des activité ques et sportives ;
– produire des connaissances scientifiques s bles de nourrir ces formations et d'enrich pratique.
La formation continue, elle aussi, a affirmé s gration au sein de l'Éducation nationale création des MAFPEN[1]. Dans ces missions, fesseurs d'EPS avaient souvent un rôle mote

De nouvelles positions ?

- Sortir du gymnase mais pas de l'école et intégrer la communauté enseignante ;
- Développer des compétences inter/trans-disciplinaires (IO 85/86 ; LO. 1989, Programmes 1996, Rapport Thélot 2004, Loi sur la refondation de l'Ecole de la République de 2013, … nouveaux pgmes collèges et lycée) ;
- PPRE (Pgme Perso de Réussite Educative : 2004);Réseau Ambition Réussite (RAR, 2006); Cordée de la réussite (2008) DECROCHAGE SCOLAIRE
- 19 compétences du Référentiel de compétences des enseignants ***(BO du 25 juillet 2013***)

Itinéraire De Découverte (IDD-2h/Sem (2002), Travaux Personnels Encadrés (TPE, 2h/sem, max 18 sem(2011), Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI, 2-3h/sem(2016)
Éducation à l'environnement, Éducation à l'Écocitoyenneté

Attali, M., Saint-Martin, J. (2009). *L'éducation physique de 1945 à nos jours, les étapes d'une démocratisation*, 2ème édition, revue et augmentée. Paris: A. Colin, Collection « U », p. 217.

Pour **la réussite** de **tous** les élèves

Rapport de la **Commission** du débat national sur l'avenir de l'École présidée par **Claude Thélot (12 octobre 2004)**

Principal enjeu éducatif :
« éduquer, instruire, intégrer et promouvoir »

Objectifs : motiver et faire travailler tous les élèves, mieux appréhender leur diversité et leurs difficultés scolaires, lutter contre la violence et les incivilités, améliorer la concertation entre les enseignants et les parents, définir les contenus que les élèves doivent absolument acquérir

8 règles d'or du Rapport Thélot :

1. S'assurer que chaque élève maîtrise le socle commun des indispensables et qu'il trouve sa voie de réussite, conforme à ses aptitudes.
2. Repenser la définition et l'équilibre des voies de formation en privilégiant l'insertion professionnelle des citoyens lycéens (santé et action sociale).
3. Aider les élèves à construire un projet éclairé de formation et le respecter le mieux possible
4. Favoriser la mixité sociale sur tout le territoire tout en maintenant la sectorisation des établissements publics
5. Renforcer la capacité d'action et la responsabilité des établissements scolaires (Définir par contrat la politique des établissements et les évaluer)
6. Redéfinir le métier d'enseignant en augmentant leur présence dans les établissements scolaires
7. Construire une éducation concertée avec les parents (surtout volontaires, école ouverte…)
8. Elaborer de multiples partenariats pour mieux former les élèves avec des partenaires (élus, associations, entreprises, média, services médicaux et sociaux, police, justice).

Pierre Rosanvallon (*La société des égaux*, 2011, p. 299-302)
-**passage** d'un
« **capitalisme d'organisation** » à un
« **capitalisme de la singularité** » dans le monde du travail :
- « valorisation des **capacités individuelles de création** », « **qualités de réactivité** »

ae-eps aris-df
LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

Epreuves Adaptées Académiques

(contrôle ponctuel)

EAA marche
EAA Danse
EAA natation
EAA musculation
…
EAA Tennis de table mobilité réduite

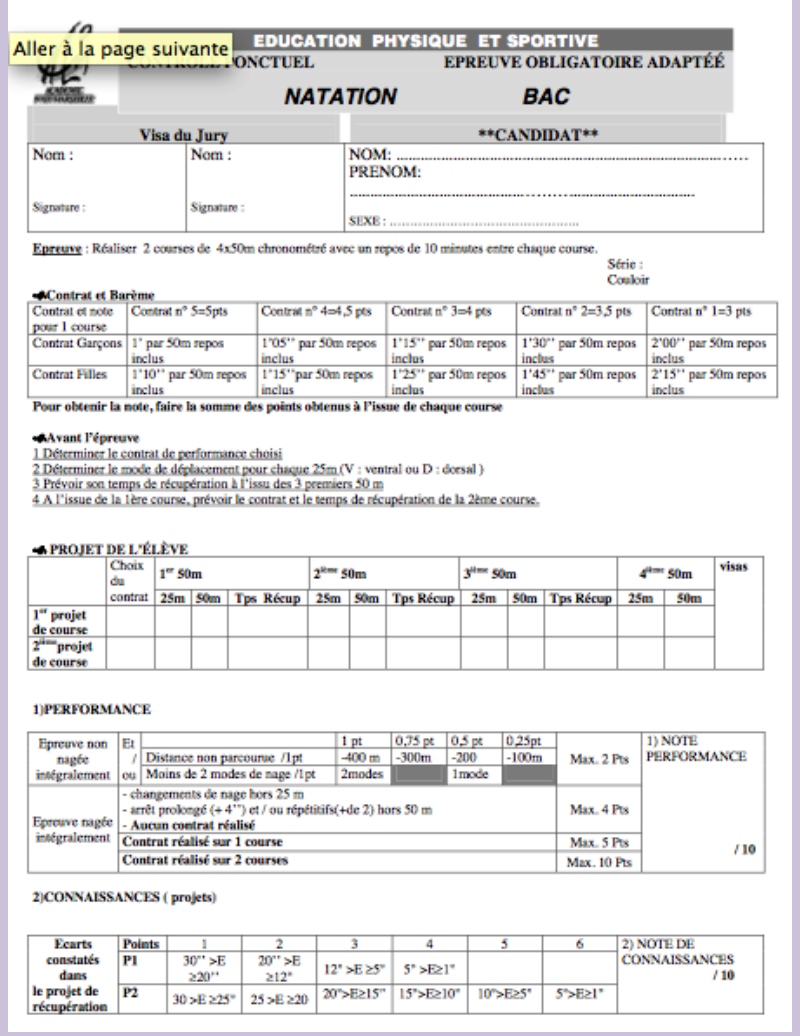

Aller à la page suivante

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

CONTROLE PONCTUEL — **EPREUVE OBLIGATOIRE ADAPTÉE**

NATATION — **BAC**

Visa du Jury		**CANDIDAT**
Nom : Signature :	Nom : Signature :	NOM: ..... PRENOM: ..... SEXE : .....

Epreuve : Réaliser 2 courses de 4x50m chronométré avec un repos de 10 minutes entre chaque course.

Série :
Couloir

Contrat et Barème

Contrat et note pour 1 course	Contrat n° 5=5pts	Contrat n° 4=4,5 pts	Contrat n° 3=4 pts	Contrat n° 2=3,5 pts	Contrat n° 1=3 pts
Contrat Garçons	1' par 50m repos inclus	1'05'' par 50m repos inclus	1'15'' par 50m repos inclus	1'30'' par 50m repos inclus	2'00'' par 50m repos inclus
Contrat Filles	1'10'' par 50m repos inclus	1'15''par 50m repos inclus	1'25'' par 50m repos inclus	1'45'' par 50m repos inclus	2'15'' par 50m repos inclus

Pour obtenir la note, faire la somme des points obtenus à l'issue de chaque course

Avant l'épreuve

1 Déterminer le contrat de performance choisi
2 Déterminer le mode de déplacement pour chaque 25m (V : ventral ou D : dorsal)
3 Prévoir son temps de récupération à l'issu des 3 premiers 50 m
4 A l'issue de la 1ère course, prévoir le contrat et le temps de récupération de la 2ème course.

PROJET DE L'ÉLÈVE

	Choix du contrat	1er 50m			2ème 50m			3ème 50m			4ème 50m		visas
		25m	50m	Tps Récup	25m	50m	Tps Récup	25m	50m	Tps Récup	25m	50m	
1er projet de course													
2ème projet de course													

1)PERFORMANCE

Epreuve non nagée intégralement	Et / ou		1 pt	0,75 pt	0,5 pt	0,25pt	Max. 2 Pts
		Distance non parcourue /1pt	-400 m	-300m	-200	-100m	
		Moins de 2 modes de nage /1pt	2modes		1mode		
Epreuve nagée intégralement	- changements de nage hors 25 m - arrêt prolongé (+ 4'') et / ou répétitifs(+de 2) hors 50 m - **Aucun contrat réalisé**						Max. 4 Pts
	Contrat réalisé sur 1 course						Max. 5 Pts
	Contrat réalisé sur 2 courses						Max. 10 Pts

1) NOTE PERFORMANCE
/ 10

2)CONNAISSANCES (projets)

Ecarts constatés dans le projet de récupération	**Points**	1	2	3	4	5	6
	P1	30'' >E ≥20''	20'' >E ≥12''	12" >E ≥5"	5" >E≥1"		
	P2	30 >E ≥25"	25 >E ≥20	20">E≥15"	15">E≥10"	10">E≥5"	5">E≥1"

2) NOTE DE CONNAISSANCES
/ 10

ae-eps oris-df
LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

LES COMPETENCES A ACQUERIR (EPS du XXIe siècle)

Charte des programmes du 20 février 1992

loi d'orientation du 23 avril 2005 -> socle 2006 (Décret du 11 juillet 2006)

loi d'orientation du 8 juillet 2013 -> socle 2015 (JO du 12 mars 2015)

Socle commun de connaissances et de compétences
(décret du 11 juillet 2006)

« L'établissement d'un socle commun des savoirs indispensables répond à une nécessité essentielle ressentie depuis plusieurs décennies en raison de la diversification des connaissances ».

Le socle commun s'organise en sept compétences. Cinq d'entre elles (1 à 5) font l'objet de programmes d'enseignement alors que les deux dernières (6 et 7) « ne font pas encore l'objet d'une attention suffisante au sein de l'institution scolaire » :

1. La maîtrise de la langue française
2. La pratique d'une langue vivante étrangère
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
5. La culture humaniste
6. Les compétences sociales et civiques
7. L'autonomie et l'initiative

2. Structure du socle commun

Le socle commun est structuré en cinq grands domaines de formation :

1- Les langages pour penser et communiquer
2- Les méthodes et outils pour apprendre
3- La formation de la personne et du citoyen
4- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
5- Les représentations du monde et l'activité humaine

Cette structuration vise à mieux cerner les objectifs de la scolarité obligatoire et à cadrer la mise en place et en œuvre des programmes de cycle. Le choix des cinq domaines résulte de la volonté d'assurer aux objectifs du socle une réelle consistance en même temps qu'une véritable transversalité. **Les cinq domaines ne se déclinent pas séparément. Ils ne correspondent pas à de nouvelles disciplines qu'il serait possible d'appréhender distinctement les unes des autres, mais définissent de grands enjeux de formation**. Chaque domaine de connaissances et de compétences requiert la contribution de toutes les disciplines et démarches éducatives, chaque discipline apporte sa contribution spécifique à tous les domaines.

ae-eps oris-df
LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

"Organiser des conditions de pratique sécuritaire et maintenir la sécurité de chaque élève sans dénaturer les vertus éducatives de ces activités irréductibles à tout autre doivent rester une priorité intangible et affichée. Il s'agit de **penser cette sécurité "ici et maintenant"** dans le cadre scolaire **pour "un plus tard et ailleurs"** à la sortie de l'école où plus de 15 millions de pratiquants constitueront la plus grande masse de pratiquants du champ social et sportif ».
(Circulaire de la Rectrice de Grenoble du 8 décembre 2015).

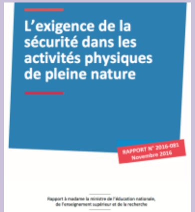
L'exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature

RAPPORT N° 2016-081
Novembre 2016

Rapport à madame la ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

© Editions EP&S. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Reproduction interdite.

La course d'orientation représente un moyen privilégié pour sensibiliser les élèves à la richesse du milieu naturel à proximité de chez eux.

ÉDUQUER À L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2004, « l'éducation à l'environnement pour un développement durable » (EEDD) est un domaine d'enseignement interdisciplinaire auquel tout enseignant à l'école, au collège ou au lycée, doit contribuer. Mais bien souvent, pour répondre à la volonté de *« privilégier des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action »*[1], les enseignants (généralement de SVT) ont recours à des sorties en plein air ponctuelles. L'EEDD ne s'envisage pas comme une préoccupation quotidienne à l'école. Pourtant, la programmation d'activités de pleine nature (APPN) en EPS, parmi lesquelles la course d'orientation est la plus représentée, offre un cadre optimal pour sensibiliser les élèves à l'environnement. Lors d'un cycle d'apprentissage, l'élève est placé dans des conditions de pratique régulière (séances hebdomadaires), en contact direct avec le milieu naturel. C'est en observant et en prenant des informations sur le milieu qu'il acquiert les connaissances et les compétences pour construire son itinéraire et le parcourir. En précisant que l'élève doit *« respecter les règles de sécurité et l'environnement »*[2], quel que soit le niveau de compétence attendue, les programmes d'EPS donnent à l'éducation à l'environnement une place centrale, tout en réaffirmant l'importance de *« l'adaptation au milieu »*.[3]
L'objet de cet article est de montrer comment la programmation d'un cycle de course d'orientation-environnement (COE)[4] de 10 h, dans le cadre de l'horaire d'EPS obligatoire, permet de sensibiliser les élèves à la diversité et à la fragilité du milieu naturel dans lequel s'inscrit leur établissement scolaire ainsi que d'exploiter ces connaissances pour les aider à progresser dans l'activité.

La définition du poste indique l'élément naturel recherché.

La préparation du cycle

Le repérage du site
L'éducation à l'environnement est un domaine trop vaste pour prétendre y contribuer par la seule mise en place d'un cycle de COE. Notre démarche de sensibilisation implique de cibler les connaissances relatives à l'EEDD en fonction du site. C'est pourquoi un repérage préalable est nécessaire afin d'observer et de répertorier la richesse naturelle. L'enseignant détermine ainsi ce qu'il souhaite que l'élève repère lorsqu'il se déplace.
Chaque site possède un intérêt particulier. Dans un parc urbain par exemple, on peut articuler l'orientation autour des différentes espèces d'arbres et de la manière dont le parc est entretenu. Sur un site forestier, les interventions en matière d'EEDD seront bien entendu plus riches et plus diversifiées.

La saison
Les connaissances enseignées relatives à l'environnement varient en fonction de la période de l'année : on ne voit pas les mêmes choses en automne, en hiver ou au printemps ! Le printemps est sans doute la saison la plus riche en COE. Durant cette période, la rapidité de la croissance des espèces végétales et l'activité des espèces animales rendent plus lisible le fonctionnement de l'écosystème (en période de reproduction, les animaux sont parfois visibles et souvent audibles). Avec le retour des beaux jours, les élèves expriment davantage le désir d'aller dans la nature. Toutefois c'est aussi la saison où le milieu naturel est plus fragile, tout comme les cultures agricoles naissantes.

Le travail interdisciplinaire
Une démarche de COE est d'autant plus riche qu'elle est initiée en collaboration avec les professeurs de SVT, en ce qui concerne

Photo : V. Faillard, B. Faillard.

Revue EP.S., 2011

« Exposer les élèves à des situations porteuses de transformation et d'épanouissement fait pleinement partie des missions de l'école, à condition que les expériences qu'offrent les sports de nature soient osées avec le minimum de risque et risquées avec le maximum de sécurité » (B. André, 2016, pp. 31-32)

Le sport scolaire existe avant tout par sa « mission éducative » (…)
“L’UNSS ne fabrique pas d’athlètes de haut niveau. Le but est d’offrir (...) l’occasion de se confronter aux notions de sécurité, responsabilité et aux réalités qu’elles engendrent” (M. Constant, 1987)

- 1988 : 1er festival UNSS de danse
- 2015 : 1er championnat UNSS d’échec
- UNSS e-sport ???

J. St-Martin, 2019

Valeurs
de
l’ UNSS

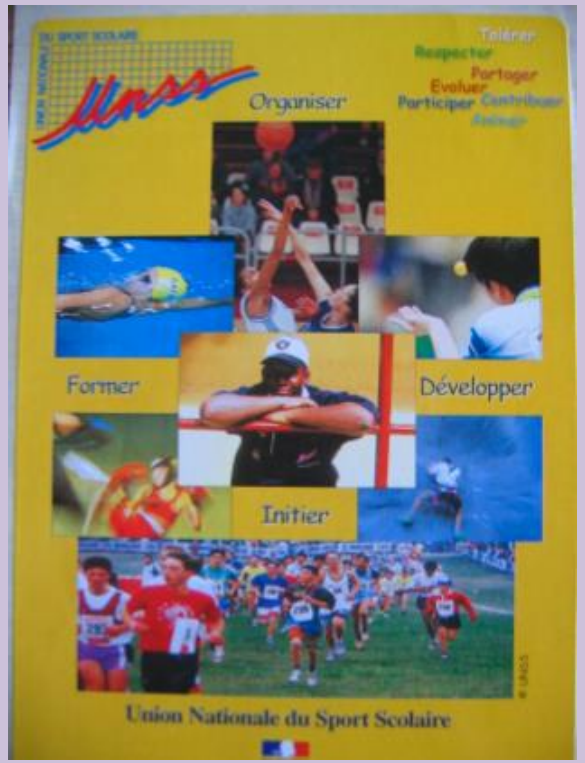

Sport partagé

Le sport partagé à l'UNSS en chiffres

4 960 élèves en 2017-2018

30 équipes lors du cross national UNSS MGEN 2019

27 disciplines représentées lors des championnats de France

6 ambassadeurs

2 conventions avec les fédérations Handisport et du Sport Adapté

1 championnat de France multi-activités

2012 : 1er championnat UNSS de sport partagé

%: 4/1000

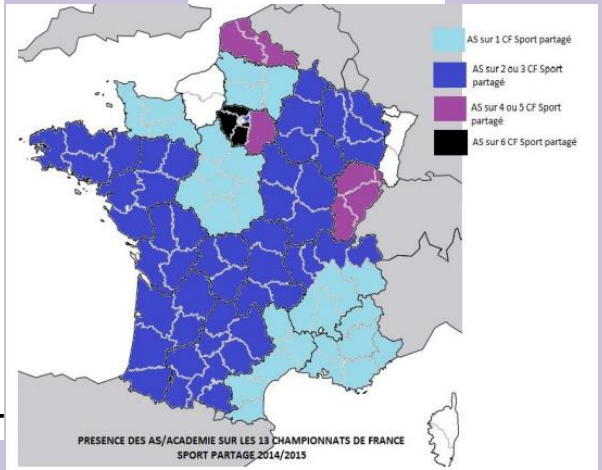

Le sport partagé toujours plus haut

Par Olivier Navarranne

Sportmag, n° 120, avril 2019

Au sein de l'UNSS, la pratique du sport partagé ne cesse de prendre de l'ampleur. Alors que les prochains championnats de France auront lieu du 13 au 16 mai à Saint-Berthevin (Mayenne), focus sur le développement de cette pratique.

Accessibilité, innovation et responsabilité : voilà les trois maîtres-mots du sport partagé à l'UNSS. Force est de constater que ce credo ressemble presque à une formule magique, tant la pratique se développe au sein de la fédération aux plus de 1,2 million de licenciés. *« Le sport partagé est en plein développement à l'UNSS »*, confirme Marion Trouillet, directrice nationale adjointe de l'UNSS en charge du sport partagé. *« Que ce soit en termes de nombre d'associations sportives ou de nombre de pratiquants, l'année dernière et l'année en cours ont été très positives. »* Lors de l'année scolaire 2017-2018, 4 960 élèves en situation de handicap étaient ainsi licenciés à l'UNSS. Un chiffre en constante augmentation. *«*

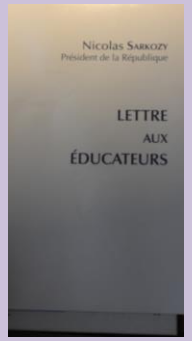

Conclusion

NS, 18/10/2016 (France Inter)

- L'hétérogénéité des pratiques pédagogiques demeure UNE CHANCE et l'un des éléments fondamentaux de l'identité professionnelle des enseignants d'EPS
- Depuis les années 1980, on assiste à une complexification, personnalisation de l'activité enseignante au fur et à mesure que les attentes scolaires, sociales et politiques se diversifient

- Des enseignants de plus en plus « formatés » aux normes et usages de l'institution scolaire ? (réforme master MEEF, Passeport pour l'alternance)….

ae-eps oris-df
LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

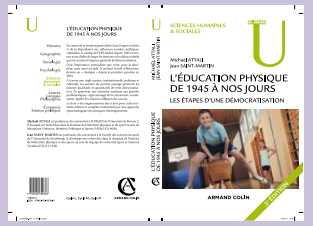

Les 4 types d'enseignant cultivé lucide et autonome…

- - moderniste : neutralité et rationalité pour doter les élèves d'instruments intellectuels (communication, expert en méthodes)
- - libertaire : catalyseur de créativité et d'expressivité des élèves
- - classique: dégager une élite et initier aux œuvres classiques
- - critique: fournir des instruments de maîtrise et de compréhension de la société
- A.Van –Zanten et M. Duru-Bellat (*Sociologie de l'école*, 1992, p. 132-133)

- L'innovation traduit une force de changement et une victoire sur les préjugés, le conformisme et la tradition.
- Sur le plan sociologique et culturel, les innovations permettent d'exprimer une identité, une performance, mais aussi des appartenances individuelles et des revendications collectives. Elles donnent finalement du sens aux pratiques et aux pratiquants

(D. Hillairet, in M. Attali et J. St-Martin (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, A. Colin, 2010).

Site Internet : **http://paris-idf.aeeps.org**

Twitter : **@AeepsIDF**

ae-eps Paris-Idf

LES BISTROTS PÉDAGOGIQUES